

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 37 (1957)
Heft: 1

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

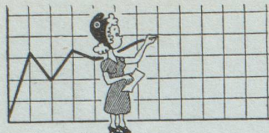
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Approvisionnement en produits pétroliers. — Si les restrictions sur l'essence ont réduit sensiblement la circulation dans les rues et sur les routes, la pénurie de fuel ne semble pas avoir entraîné de troubles graves. Les industriels ont fait un effort d'économie très sérieux et ont reconverti dans une certaine mesure leurs installations. D'autre part, les livraisons en provenance de l'hémisphère occidental ont été accrues rapidement. Il y a très peu de secteurs où il y ait eu une réduction de la production. En janvier et en février, on espère approcher 80 % des besoins globaux, ce qui représenterait 85 % à 90 % des besoins en fuel. L'expansion économique semble devoir se poursuivre bien qu'un certain freinage soit vraisemblable pendant le premier semestre.

ÉNERGIE

Charbon. — La production houillère française s'est élevée, en 1956, à 57,4 millions de tonnes, chiffre identique à celui de 1955 malgré deux jours ouvrables en moins. L'augmentation prévue n'a pas été entièrement réalisée du fait du manque de main-d'œuvre provoqué par les événements d'Algérie. Comme d'autre part la consommation a marqué une forte augmentation, en passant à plus de 79 millions de tonnes, contre 70 millions en 1955, les importations ont dû être sensiblement développées. Pendant l'année 1956, la France a reçu, y compris l'apport sarrois, environ 23 millions de tonnes, soit 29 % des disponibilités totales. Plus du quart de ces livraisons proviennent des États-Unis, qui sont devenus, depuis l'été dernier, le premier fournisseur de la France en charbon.

ÉNERGIE

Électricité. — La production totale d'électricité pour l'année 1956 s'est établie à 53,8 milliards de kilowatts/heure, contre 49,7 milliards en 1955, soit une augmentation de 8,7 %. Le taux d'expansion est resté à peu près le même que l'an dernier. La production des centrales hydrauliques a atteint 25,9 milliards et celle des centrales thermiques 27,9 milliards de kilowatts/heure. Pendant l'année qui vient de se clore, l'Électricité de France a consacré plus de 140 milliards de francs au développement de ses installations. Pour l'année 1957, qui sera marquée par le démarrage des premières opérations du troisième plan de modernisation, c'est 184 milliards de francs qui seront nécessaires pour réaliser le programme d'équipement prévu.

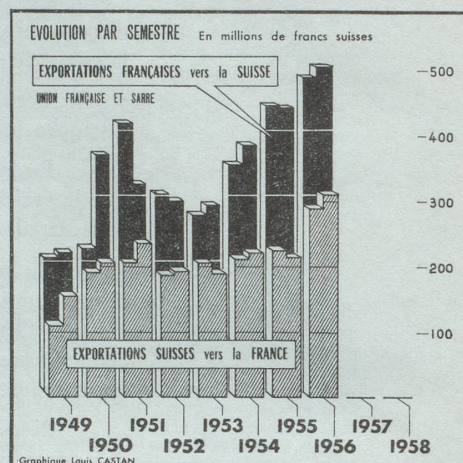
PRODUCTION INDUSTRIELLE

Poursuite de l'expansion. — Pour le mois de novembre, l'indice de la production industrielle a atteint 198. Il a été supérieur de 9,4 % à l'indice de novembre 1955 (181) et de 2,5 % à celui d'octobre dernier (195), qui était lui-même en augmentation de 11 % par rapport à l'indice d'octobre 1955. Pour l'année 1956, la production industrielle semble devoir

dépasser de 11 % environ celle de l'année précédente. L'évolution n'aura pas été homogène dans tous les secteurs. A la stagnation dans la production de charbon s'oppose une progression un peu accélérée dans la mécanique, mais moins rapide qu'en 1955 dans la sidérurgie, les industries chimiques et l'automobile. On enregistre, par contre, une nette reprise dans les industries textiles, surtout dans la branche laine.

Sidérurgie. — La sidérurgie avait pu réaliser, de 1954 à 1955, une augmentation considérable de sa production — 24 % pour la fonte brute et 18,5 % pour l'acier brut —, parce qu'elle disposait au départ d'une marge de capacité de production non employée. Cette marge ayant disparu au printemps 1955, la progression est devenue, depuis cette époque, moins rapide. Grâce à la mise en service de nouvelles installations, la production d'acier brut a été portée, en 1956, à 13,4 millions de tonnes, soit un accroissement de 6,4 % par rapport à l'année précédente. Pour la fonte brute, la production a atteint 11,5 millions de tonnes, dépassant de 4,8 % le tonnage de l'année 1955.

GRAPHIQUES DU COM



Capitalisation boursière. — La capitalisation boursière des valeurs françaises à revenu variable traitées à la Bourse de Paris (parquet et coulisse) s'établissait, à la fin de l'année écoulée, à 3.415 milliards de francs contre 3.021 milliards à la fin 1955. La plus-value ressort donc à 394 milliards. En regardant de plus près, on constate que cette plus-value est due presque entièrement à deux groupes : celui des pétroles et celui des produits chimiques. Pour le reste, l'amélioration de certains groupes a sensiblement compensé le recul des autres. En ce qui concerne les valeurs françaises à revenu fixe cotées au parquet, leur capitalisation boursière est passée à 2.537 milliards de francs, contre 2.045 milliards à la fin 1955. Cet accroissement est dû à l'ampleur des appels à l'épargne. C'est ainsi que, sur la base de la valeur nominale, les titres, à revenu fixe admis à la Cote officielle ont augmenté de près de 470 milliards de francs.

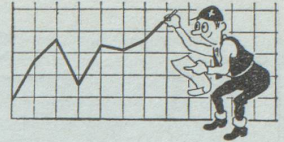
Accroissement des dépôts. — A la fin de novembre, les dépôts dans les caisses d'épargne, tant Caisse Nationale que Caisses ordinaires, atteignaient 1.686 milliards de francs, contre seulement 1.451 milliards il y a un an, soit une augmentation de 16 %. Le rythme de l'accroissement s'est toutefois ralenti en fin d'année, ce qui est attribuable sans doute à l'émission de l'emprunt Ramadier et à la constitution de stocks de denrées par les ménagères.

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	17 janv. 3.500	13 déc. 3.400	19 janv. 3.040
Cours fr. s. marché parallèle.	17 janv. 97,25	13 déc. 94,75	19 janv. 94,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949=100)	11 janv. 377	14 déc. 372	13 janv. 328
Ind. prod. ind. (1938=100)	octobre 193	septembre 188	octobre 174
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949=100)	octobre 223	septembre 221	octobre 204
Ind. prix de gros (1949=100)	décembre 144,3	novembre 143,1	décembre 137,7
Ind. prix consomm. familiale (1949=100)	décembre 148,1	novembre 148,2	décembre 146,3
Transports commerc. (mio. t.)	octobre 19	septembre 16,5	octobre 17,8
Voyageurs (millions)	octobre 44,9	septembre 41,5	octobre 42,6
Ind. vol. import. (1938=100)	octobre 185	septembre 158	octobre 128
Ind. vol. export. (1938=100)	octobre 220	septembre 183	octobre 225
Solde mensuelle à l'U. E. P. (mio. \$)	décembre -39,0	novembre -93,0	décembre -4,5

CAISSES D'ÉPARGNE

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

LE FAIT DU MOIS

Projet de réforme des finances fédérales. — On connaît dans ses grandes lignes le projet de réforme des finances élaboré par le Département fédéral des finances et soumis par ce dernier aux cantons, aux partis et aux organisations économiques.

Il prévoit le maintien à des taux sans changement de l'impôt fédéral direct, l'impôt complémentaire sur la fortune étant toutefois supprimé, la réduction à 3 % des taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires et la possibilité pour le Conseil fédéral de prélever en plus de l'impôt direct fédéral et en cas de circonstances extraordinaires une sorte d'impôt sur les super-bénéfices. En outre il supprime la disposition prévoyant la majorité qualifiée des Chambres pour les dépenses dépassant un certain montant. Ce projet n'est guère de nature à entraîner l'adhésion des organisations de l'économie privée, pas plus d'ailleurs que celle de plusieurs partis politiques bourgeois.

U. E. P. **Position en décembre.** — Pour le mois de décembre 1956 le trafic des paiements à l'intérieur de l'Union européenne des paiements a laissé pour la Suisse un solde passif de 74 millions de francs. Les amortissements habituels de 4,9 millions de francs et la quote-part trimestrielle de l'Italie de 3,8 millions de francs résultant de l'accord de consolidation ont entraîné une réduction du crédit de la Confédération à 305,5 millions. L'utilisation du quota et de la rallonge est de 32,9 % contre 35,8 % en novembre.

U. E. P.

Position en décembre. — Pour le mois de décembre 1956 le trafic des paiements à l'intérieur de l'Union européenne des paiements a laissé pour la Suisse un solde passif de 74 millions de francs. Les amortissements habituels de 4,9 millions de francs et la quote-part trimestrielle de l'Italie de 3,8 millions de francs résultant de l'accord de consolidation ont entraîné une réduction du crédit de la Confédération à 305,5 millions. L'utilisation du quota et de la rallonge est de 32,9 % contre 35,8 % en novembre.

FINANCES

Banque Nationale Suisse. — La première situation hebdomadaire de 1957 fait ressortir une augmentation de 5 millions de francs de l'encaisse-or qui atteint 7 milliards 108 millions de francs. Les devises pouvant servir de couverture se montent à 570 millions.

Le total des billets en circulation a fléchi de 251,4 millions de francs depuis le début de l'année, et se monte à 5 milliards 558 millions. Les engagements à vue ont augmenté de 56,2 millions, s'inscrivant à 2.343 millions dont 1.749 millions représentent les comptes de virement des banques, du commerce et de l'industrie. L'assemblée fédérale a pris un arrêté renouvelant pour une période de 20 ans, soit du 21 juin 1957 au 20 juin 1977, le droit exclusif d'émettre des billets de banque conféré à la B. N. S.

B. I. R. D.

Prêt de la Confédération. — Après une discussion sur la politique à suivre en matière monétaire et de capitaux, le Conseil national a ratifié, dans sa session de décembre, par 79 voix contre

34, le prêt de la Confédération à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, contrairement à l'avis de la Commission parlementaire. Sa décision favorable a été essentiellement dictée par la solidarité de notre pays à l'égard d'une institution internationale qui exerce son activité dans les pays sous-développés.

A son tour, le Conseil des États a ratifié ce prêt par 32 voix contre 5.

Adoption de la 4^e revision. — La loi fédérale constituant la 4^e revision de l'A. V. S. a été adoptée le 21 décembre 1956 par les deux Chambres. Le délai d'opposition expire le 28 mars 1957.

Limitation de la consommation. — Bien que la Suisse ne connaisse plus aucune restriction dans la consommation de l'essence, le Conseil fédéral a pris un arrêté, le 10 décembre 1956, portant limitation de la consommation de carburants liquides. Aux termes de l'une des dispositions de cet arrêté, les détenteurs de postes d'essence ne peuvent délivrer de carburants liquides à l'usage de véhicules à moteur que dans les réservoirs de ces véhicules, à l'exclusion de tout récipient accessoire tel que burettes et bidons.

Service des paiements avec l'étranger. — A la suite de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1956 concernant les mesures de défense économique envers l'étranger, le Conseil fédéral a promulgué, le 17 décembre 1956, un nouvel arrêté concernant le service réglementé des paiements avec l'étranger.

Cet arrêté qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1957 a permis d'abroger 47 autres arrêtés, ordonnances et instructions antérieurs concernant le trafic réglementé des paiements.

Dans le même ordre d'idée et à la même date, le Conseil fédéral a édicté une ordonnance sur le but, les compétences et l'administration de l'Office Suisse de Compensation et de la Commission suisse de clearing, de même qu'une autre ordonnance sur le système des affidavits.

Contrôle assoupli ? — Sur la base de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1956 instituant un contrôle des prix réduits, le Conseil fédéral a édicté une ordonnance, le 28 décembre 1956, sur le contrôle des loyers et la limitation du droit de résiliation des baux. Mais certains milieux demandent l'assouplissement immédiat et ensuite le démantèlement du contrôle des loyers dans les quatre prochaines années.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s. . . .	15 janv. 34,75	15 déc. 34,50	17 janv. 30,50
Cours billet 100 fr. fr. . . .	15 janv. 1,03 6/8	15 déc. 1,04 1/2	17 janv. 1,05 1/2
Ind. gén. actions.	décembre 440	novembre 436	décembre 437
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	3 ^e trim. 137	2 ^e trim. 136	3 ^e trim. 132
Ind. prix de gros (1939 = 100) .	décembre 225,1	novembre 224,5	décembre 215,2
Coût de la vie (1939 = 100) .	décembre 177,4	novembre 177,2	décembre 173,6
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	3 ^e trim. 105,1	2 ^e trim. 103,9	3 ^e trim. 101,9
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	novembre 2,27	octobre 2,36	novembre 2,08
Voyageurs (millions)	novembre 16,7	octobre 18,4	novembre 16,6
Ind. import. (1938 = 100) .	décembre 221	novembre 218	décembre 208
Ind. export. (1938 = 100) .	décembre 216	novembre 208	décembre 198
Solde mensuelle à l'U. E. P. (mio. \$)	décembre -16,9	novembre +6,7	décembre -8,2